

## **Révision importante de la loi sur l'aviation civile pour les aéroports et les compagnies aériennes suisses**

**La révision de la loi sur l'aviation (LA) revêt une importance capitale pour l'aviation suisse, car elle garantit le maintien des horaires d'exploitation actuels des aéroports nationaux, a souligné le président d'Aerosuisse, le conseiller national Thomas Hurter, lors de l'assemblée générale de la Fédération faïtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses qui s'est tenue aujourd'hui à l'aérodrome de Payerne. L'Aerosuisse Award de cette année a été décerné à Hansjörg Bürgi, journaliste professionnel spécialisé en aviation.**

Aerosuisse s'est engagée en faveur du maintien des horaires d'exploitation des aéroports de Genève et de Zurich dans le cadre de la révision de la LTA. « Cela est absolument nécessaire compte tenu de la pression croissante visant à restreindre ces horaires. De nouvelles restrictions mettraient en péril l'accessibilité internationale de la Suisse », a averti Thomas Hurter.

### **Renforcement de la culture de la sécurité**

Un autre succès important d'Aerosuisse est la mise en œuvre de la « Just Culture » (également appelée culture de l'intégrité ou de l'erreur) dans le cadre de la révision actuelle de la LA. Elle protège les personnes qui signalent des incidents contre tout préjudice et renforce ainsi la culture de sécurité et la sécurité juridique. Le Conseil national examinera le projet de révision de la LA lors de la session d'été, du 1er au 19 juin.

### **Aerosuisse Award décerné à Hansjörg Bürgi**

L'Aerosuisse Award de cette année est décerné à l'éditeur, journaliste spécialisé en aviation et expert des médias Hansjörg Bürgi pour son action compétente et son engagement éditorial au service des intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses. Son engagement de longue date en faveur de l'aviation se distingue par une indépendance journalistique ainsi qu'une grande expertise dans l'analyse des défis du secteur.

**Pour de plus amples informations, le président d'Aerosuisse et conseiller national Thomas Hurter se tient volontiers à votre disposition : 079 634 51 79**

Fondée en 1968 en qualité de fédération faïtière, Aerosuisse défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. Aerosuisse regroupe aujourd'hui environ 120 entreprises et organisations : compagnies aériennes, aviation d'affaires, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.